

PRÉSIDENCE
Le pôle communication

Paris, le 29 mars 2020

COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

C'est avec une vive tristesse que j'apprends le décès de Jean-François Cesarini, député du Vaucluse.

Il n'avait pas 50 ans et portait en lui de multiples projets. Malgré la maladie qui le rongait depuis trois ans, il a assuré son mandat avec passion, avec conviction, suscitant parfois ce qu'il appelait lui-même « des divergences futiles ».

Membre du groupe d'étude contre le cancer, il ne séparait pas son combat intime de sa mission d'élu. « Je suis régulièrement hospitalisé, ainsi je réalise la grandeur de l'effort qui est réalisé. Merci de nous protéger », écrivait-il dès le début de la pandémie de Covid-19. Il y a moins d'une semaine, c'était un véritable « parcours numérique » qu'il mettait en ligne pour aider ses concitoyens à effectuer leurs démarches et à s'occuper pendant le confinement.

Chez Jean-François Cesarini, l'altruisme allait de pair avec un profond humanisme. Un humanisme en action, qui passait par l'engagement public, l'innovation technologique et aussi la culture. Il aimait la poésie, le théâtre et la chanson : héritier des Lumières, il savait le pouvoir des arts dans le progrès des individus et des sociétés. Amoureux d'Avignon, sa ville natale, il y a pris fait et cause pour la French Tech Culture, au service du développement local.

Aujourd'hui, ses multiples talents nous manquent. Jean-François Cesarini reste dans nos cœurs : il fut un marcheur convaincu et un député exemplaire, un citoyen du monde qui portait haut les idéaux de fraternité humaine.

À sa famille, à ses amis, à ses collaborateurs, j'adresse mes condoléances émues.

CONTACT PRESSE :

Christophe MALBRANQUE – 01 40 63 59 48

presse.presidence@assemblee-nationale.fr